

Cession Cabinet zone frontalière suisse (74) cause retraite

Avocats exerçant en SCP en Haute-Savoie, en zone frontalière suisse, cèdent clientèle généraliste et matériel en vue de leurs retraites.

Cabinet avec expérience, ancienneté et clientèle fidélisée dont clients institutionnels.

Activité essentiellement judiciaire et clientèle de particuliers.

Principaux domaines d'activité : droit immobilier, droit de la famille (transfrontalier, second pilier), droit civil, droit de la construction, droit routier, droit bancaire, procédures d'exécution (enchères publiques) et droit pénal.

Présentation de la clientèle et passage de relais.

Logiciel d'actes d'avocats PolyOffice Plus, très complet, avec modèles, matrices, vendu avec. Dossiers scannés avec les pièces et en support physique.

Chiffre d'affaires moyen sur 5 ans : 1.017.000€ par an.  
Bonne rentabilité.

Prix à débattre

Contact : [scp.cession.cabinet.avocats@gmail.com](mailto:scp.cession.cabinet.avocats@gmail.com)